

2015.145
nomenclature : 3.2

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 26 novembre 2015

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	3
votants :	31
abstentions :	0
voix pour :	31
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 26 novembre 2015 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 20 novembre 2015, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH — M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL – M. Christian LE LAIN – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Jérôme TEXIER-BLOT - M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Maryvonne LAURENT – M. Richard FERCHAUD –

ETAIENT EXCUSES

M. Gérard JOUANNET donne pouvoir à Mme Danielle JOURZAC – Mme Pascaline BANCHEREAU donne pouvoir à Mme Marianne JEANDIDIER – Mme Florence PECHEVIS donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD - Mme Isabelle LASSALLE – M. Christian BAYLE -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

CESSION DE L'EX FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS SITUÉ RUE SAULNIER A GRAND COGNAC Communauté de Communes 2015.145

Dans le cadre de la mise en œuvre du pôle des métiers du cognac et du verre, GRAND COGNAC est en discussion afin d'acquérir un bâtiment propriété de la société HENNESSY sur la ZA de la Haute Sarrazine.

Si la société a donné son accord pour cette cession, elle souhaite acquérir en parallèle un bien qui jouxte la société et aujourd'hui propriété de la ville de COGNAC.

Ce bâtiment occupé auparavant par le foyer des jeunes travailleurs, cadastré AW 979 d'une superficie de 1079 m² est situé 14,16 et 18 rue Saulnier.

Considérant que la société HENNESSY souhaite que GRAND COGNAC soit propriétaire de ce bien pour pouvoir justifier de la cession concomitamment à l'acquisition de la Sarrazine, il vous est proposé de céder ce bien à Grand Cognac au prix de 350 000 €.

La Commission d'Aménagement du Territoire réunie le 18 novembre 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

AUTORISE la cession du bien rue Saulnier, d'une superficie de 1079 m² à GRAND COGNAC au prix de 350 000 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son Maire Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir en l'étude de Maître BRAASTAD, notaire à Cognac ainsi que tout document relatif à cette opération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS